



Assemblée générale de la ligue – THONON LES BAINS – 14/09/2013

Rapport DISCIPLINE Saison 2012/2013

Mesdames, Messieurs,

J'ai été élu au Comité Directeur de la Ligue lors de l'AG de l'année dernière sans revendication à un poste précis, mais dans le but d'aider à la progression du Sport Billard en général. Le CD m'a nommé à la responsabilité de la Discipline.

N'ayant que peu d'années de pratique du billard, donc inconnu pour beaucoup, je tiens tout d'abord à me présenter.

J'ai 66 ans, je suis retraité de l'industrie chimique, j'habite à Lézigneux près de Montbrison, je suis marié et père de 2 enfants que j'ai adoptés, Benoit (que tout le monde connaît) et Romain Bayet. Ce sont eux qui voilà 4 ans m'ont offert une queue de billard et mon adhésion au CBM. J'avais dans mon jeune temps joué, comme beaucoup de mon âge, dans les bistros et j'ai vite compris que je jouais « à l'envers ». Il y a 3 ans que je fais de la compétition, et que je suis Vice-Président du CBM. Je suis arbitre fédéral et j'ai été l'un des arbitres de la finale de France Libre N1 la saison 2011/2012 à Dijon.

Je suis classé R3 à la Libre et R2 à la Bande où j'ai fini Champion de la Loire et Vice-Champion de la Ligue cette saison. Je suis également formateur CFA au sein de notre école de billard.

Pour ce qui est de la Discipline, au niveau Ligue il n'y a eu aucune saisine de son Président au cours de cette saison.

Je me suis attaché à comprendre le fonctionnement du CD et à m'imprégner des différents statuts, règlements et textes en vigueur tant au niveau de la Ligue qu'au niveau FFB, notamment le code de Discipline élaboré par la FFB.

Je vais rapidement former la commission de discipline, et fais donc appel à candidatures, anciens membres ou non. Toutes les personnes intéressées, c'est-à-dire tou(te)s les licencié(e)s, peuvent se manifester dès maintenant, ou après réflexion et en relayant ma demande auprès des licenciés de leur club me contacter directement au 06 33 97 98 73 ou au 04 77 58 26 78 ou par mail jean-claude.hogg@orange.fr

Cette commission (minimum 5 membres) doit être en majorité formée de personnes ne faisant pas partie du Comité Directeur. La commission statue pour tous les modes de billards. Il est donc important d'avoir des personnes du carambole, du snooker, du blackball et de l'américain dans cette commission. Le début de saison prochaine doit voir la mise à jour de beaucoup de textes au niveau de la FFB, dont le code de discipline.

Ne connaissant que le carambole, je vais combler cette lacune en allant à la rencontre des clubs et assister à des compétitions des autres disciplines (billards à poches).

Personnellement, je voudrais à terme contribuer à l'augmentation en général du nombre de licenciés FFB au sein de la Ligue. Sachant que des sanctions seraient au contraire néfastes, je voudrais pouvoir travailler sereinement avec les Présidents de club pour arriver à licencier tous les joueurs, compétiteurs (ils le sont forcément) ou non compétiteurs. Plus que l'infraction en regard des règlements la FFB, il y a nécessité à divers degrés de faire connaître le nombre plus important de pratiquants.

Je terminerais mon rapport par la devise qui m'a accompagné tout au long de ma carrière professionnelle : « il n'y a jamais de problèmes, il n'y a que des solutions ». Je vous remercie pour votre attention, en espérant une aussi bonne saison à venir pour la Discipline et l'adhésion d'un maximum de Présidents/Dirigeants, à terme, à mes prospectives pour le Sport Billard.

Jean-Claude Hogg, Responsable Discipline